

BT IMMO GROUP
160 avenue Paul Vaillant Couturier
93 120 LA COURNEUVE

Préfecture du Val d'Oise
Pôle de l'environnement et des installations classées
5, avenue Bernard Hirsch
95 010 CERGY PONTOISE CEDEX

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, M. Dave TAIEB, agissant en qualité de PDG de la société BT IMMO GROUP, dont le siège social est situé 160 avenue Paul Vaillant Couturier, 93 120 LA COURNEUVE

N° SIRET : 449 282 938 00033

Code APE : 6820B

en application du Livre V Titre 1^{er} du Code de l'Environnement relatif aux Installations Classées pour la protection de l'Environnement, **demande l'autorisation administrative d'exploiter** un entrepôt logistique situé Parc d'activités La Porte de Vémars, 95 470 VEMARS, et classée à autorisation sous les rubriques suivantes :

N° nomenclature	Libellé de la rubrique	Quantité
1436-1	Stockage de liquide combustible	Quantité stockée supérieure ou égale à 1 000 t
1510-1	Entrepôt couvert	Volume supérieur à 300 000 m ³
1530-1	Stockage de papiers, cartons	Volume stocké supérieur à 50 000 m ³
1532-1	Bois	Volume stocké supérieur à 50 000 m ³
2662-1	Stockage de polymères	Volume stocké supérieur à 40 000 m ³
2663-1-a	Stockage de plastiques alvéolaires	Volume stocké supérieur à 45 000 m ³
4331-1	Stockage de liquides inflammables de catégorie 2 ou 3	Quantité stockée supérieure ou égale à 1 000 t

En enregistrement pour la rubrique suivante :
- 2663-2 : Stockage de pneumatiques

Et à déclaration pour la rubrique suivante :
- rubrique 2925 : Ateliers de charge d'accumulateurs

Je joins à la présente un dossier en 3 exemplaires comprenant une notice technique de présentation, une étude d'impact, une étude de dangers, une notice d'hygiène et de sécurité et un engagement à payer les frais inhérents à la procédure ainsi que les plans requis.

Je demande à remplacer le plan au 1/200^e requis à l'article R.512-6 du Code de l'Environnement par un plan au 1/500^e.

Fait à PARIS , le 21/02/2017

M. Dave TAIEB
(PDG BT IMMO BROUPE)



Nota : Tel que prévu dans le décret n°2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale, la présente demande est déposée conformément à l'ancienne législation (applicable avant le 1^{er} mars 2017).